

Document

L'intense lobbying de l'Institut pour la justice en faveur de lois plus répressives (10.10)

Le Monde – 09.10

Tapis rouge. Inconnu il y a encore deux ans, l'Institut pour la justice - qui se présente comme une association de victimes et un rassemblement de *"citoyens responsables"* oeuvrant pour davantage de *"bon sens"* en matière pénale - est désormais un interlocuteur ménagé par les pouvoirs publics.

Jeudi 8 octobre, l'association organisait un colloque intitulé *"La peine et son application, une justice à deux visages"* dans les locaux de l'Assemblée nationale. Si ce colloque est loin d'avoir attiré les foules - beaucoup de parlementaires se sont fait porter pâle -, il n'en a pas moins obtenu le double patronage de la garde des sceaux, Michèle Alliot-Marie, et du député UMP de Gironde, Jean-Paul Garraud, rapporteur du projet de loi pénitentiaire. Tous deux ont dû, il est vrai, essuyer le lobbying effréné de l'Institut pour la justice pour durcir le projet de loi pénitentiaire, lobbying qui n'a pas été sans effet sur les députés de la majorité.

L'examen de ce texte a été l'occasion, pour l'association, de contester les dispositions qui ouvrirait les possibilités d'aménagement des peines. De manière technique, à travers des notes à destination des élus. De façon plus sensationnelle, en n'hésitant pas à emprunter à l'imaginaire conspirationniste quand il s'agit de mobiliser ses *"sympathisants"*. *"On met en scène une justice visible destinée à calmer un peuple jugé trop répressif tandis qu'une justice de l'ombre sera chargée d'annuler les sanctions partiellement ou en totalité. Le dernier mot reviendra à un juge, le juge d'application des peines, qui opère en secret, dans les coulisses du Palais"*, est-il écrit dans l'une des lettres pétition de cet institut. Dans le même registre, l'association dénonçait en août la mise en conformité de la France avec les règles pénitentiaires européennes (RPE), qualifiées *"d'absurdes"* et de *"menaces"* pour *"la sécurité de nos prisons"*.

Frénésie associative

L'Institut pour la justice n'assume pourtant qu'à moitié son surf sur la vague du populisme pénal. Ses appels récurrents à souscription lui permettent depuis janvier de salarier une *"plume"* et tête chercheuse, Xavier Bebin, ancien consultant auprès des collectivités territoriales, aujourd'hui délégué général de l'Institut. Régulièrement présenté par l'association comme *"expert en criminologie"*, M. Bebin, auteur d'un ouvrage philosophique sur l'utilitarisme en matière de justice, se désigne en réalité lui-même comme *"un autodidacte, passionné de criminologie"*. Aux côtés de l'avocat Stéphane Maître, qui souhaite *"voir reconnue la place des victimes dans les juridictions d'application des peines"*, il incarne la partie réflexive, apaisée, de l'association.

Groupe de pression qui a aussi des ambitions de *"think tank"*, l'Institut pour la justice n'est pas stricto sensu une association de victimes. Aucune victime ne fait d'ailleurs partie du cercle des membres fondateurs, même si le colonel Philippe Schmitt, très présent dans les médias, est président de son comité de parrainage : Philippe Schmitt est le père d'Anne-Lorraine, une jeune étudiante assassinée dans le RER D en novembre 2007.

Les motivations des membres fondateurs sont assez floues. *"Apolitique"*, l'association a été créée en avril 2007 par Marie-Laure Jacquemond, sur le modèle de SOS Education, qui dénonce les *"dérives pédagogiques"*. Son mari, Vincent Laarman, en est délégué général. Il est également à l'origine d'une autre association, le GEFI, visant à dénoncer le poids des charges sociales. Elle a été mise en sommeil faute d'avoir rencontré le succès espéré.

Cette frénésie associative des époux Laarman a d'ailleurs provoqué quelques remous à Rambouillet (Yvelines) où ils résident. Sous le pseudonyme *"keros"*, un chef d'entreprise, René Sentis, et plusieurs familles de la région, se sont associés dans un blog pour s'insurger contre le marketing direct plutôt agressif de ces diverses structures.

Plusieurs membres fondateurs sont des proches du penseur libéral Philippe Nemo. L'un d'entre eux s'est choisi comme figure tutélaire l'ancien sénateur républicain de l'Arizona et populiste de droite Barry Goldwater et arbore sur son profil Facebook le blason des *"Gun owners of America"*, un des lobbys américains pro-armes. Un autre y affiche sa proximité avec l'Action française (maurassiens, extrême droite) et se reconnaît dans l'affirmation *"le vrai clivage politique c'est mondialistes apatrides contre patriotes"*. Sur le site de l'association, parmi les quelques livres recommandés, figure un titre, *L'Erreur judiciaire démasquée*, dont l'éditeur, Philippe Randa, est bien connu dans les milieux de la droite radicale.

Le discours musclé de l'Institut lui a valu d'être invité, début juillet, pour tenir conférence au "Local", haut lieu de rendez-vous à Paris de la jeunesse d'extrême droite. *"Une erreur"*, plaide l'association qui dit avoir été trompée.

Un Institut qui revendique une forte audience

L'Institut pour la justice revendique 160 000 sympathisants actifs. Il s'agit, selon l'association, du nombre de personnes ayant répondu positivement au moins une fois à ses opérations de mailing, en renvoyant qui, une carte postale, qui une pétition ou en ayant participé à son grand référendum sur la justice patronné par Philippe Schmitt. L'association compterait 50 000 membres statutaires, des membres donateurs qui ont eux effectué au moins une fois une donation.